



COMMERCE ET RÉPARATION AUTO

4511Z - 4520A



COMMERCE ET RÉPARATION VÉHICULES INDUSTRIELS

4519Z - 4520B



COMMERCE ET RÉPARATION MOTO

4540Z



COMMERCE ET RÉPARATION CYCLES

4764Z • 9529Z



RECONDITIONNEMENT VO

PAS DE CODE NAF



CARROSSERIE

pas de code NAF



DÉPANNAGE REMORQUAGE

pas de code NAF



CONTRÔLE TECHNIQUE

7120A

119 770 Entreprises

4 499 Entreprises

7 400 Entreprises

1 333 Entreprises

50 centres dédiés et 13 000 entreprises

17 800 ateliers dont 3 500 carrosseries

5 630 Entreprises dont 450 spécialisées

5 464 Entreprises

271 311 Salariés

25 421 Salariés

12 793 Salariés

2 616 Salariés

6 000 préparateurs / rénovateurs

21 471 carrossiers peintres qualifiés

1 900 Salariés (en entreprises spécialisées)

12 591 Salariés

• Les principaux acteurs du commerce et de la réparation d'automobiles sont les filiales, les distributeurs agréés (RA1 / concessions), les RA2 (agents) et les Mécaniciens Réparateurs Auto (MRA). Depuis 2021, **de nombreux constructeurs envisagent de faire évoluer leurs modèles** de distribution (nouveaux type de contrats avec leurs réseaux).

• **Le marché de l'après-vente est stable**, soutenu par le vieillissement du parc (10,5ans d'âge moyen) et le développement des contrats d'entretien pour les réseaux de marque (une voiture sur deux de moins de 2ans). Le parc de véhicules anciens et historiques est estimé à 4 millions (véhicules de +20 ans).

• Dans le contexte de crise sanitaire, **le marché VN** (distribué par les filiales et les concessions) **a chuté** (-31% entre 2019 et 2022) et n'a jamais retrouvé son niveau d'avant crise (difficultés d'approvisionnement, inflation). **Près d'un VN sur deux est hybride ou électrique**. Seuls 43% des ventes VN se font auprès des particuliers, qui se sont reportés sur le VO jusqu'à l'affaiblissement des stocks

• **Les activités évoluent sous l'effet de l'électrification progressive du parc** (maintenance des VE, habilitation risque électrique, batterie LI-Ion) **et des nouvelles technologies** (aide à la conduite, outils connectés, digitalisation des process)

• **Ces deux secteurs concentrent deux tiers des emplois de la branche, dont la moitié à l'atelier**. En réaction au contexte, **l'emploi baisse dans le commerce** (-2% entre 2019 et 2021) **et progresse dans l'après-vente** (+5% sur la même période). La quasi-totalité des salariés sont en CDI (94%), réduisant les mouvements de main d'œuvre expérimentée sur le marché du travail. De plus, 2,6 % des ouvriers partent en retraite annuellement, ce qui génère des besoins structurels en main d'œuvre. Le recrutement de ces métiers connaît des difficultés, liées à l'intensité d'embauche et aux abandons pendant le parcours de formation.

• **Les effectifs en formation, particulièrement ceux en alternance, progressent sans discontinuer depuis 2019** (+11%) grâce aux aides à l'apprentissage et à la croissance de l'emploi. Près de 44 500 jeunes sont formés en 2022/2023 dans ces filières (vente, maintenance, magasinage). Le taux d'emploi des apprentis formés à la maintenance VP est de 70% (6 mois après la sortie de formation) et de 79% pour la vente. Les CQP VAC, TEAVA, RAV, MA, CVC PRA sont devenus des Titres à finalité professionnelle accessibles par l'apprentissage.

• Les entreprises du VI (réseaux de marque, indépendants, pneumaticiens spécialistes VI) sont **centrées sur des activités B2B**. Elles sont de taille 2 fois plus importante que dans le VL. Celles comptant plus d'un salarié ne cessent de progresser depuis 2014 (+16 %)

• **Les immatriculations de VI (44 000 en 2022, diesel à 94%) ont fortement chuté lors de la pandémie et peinent à retrouver leur niveau d'avant crise**. Sous l'effet des objectifs réglementaires de réduction des émissions carbone, le parc se renouvelle lentement dans l'attente de technologies alternatives rentables pour le secteur. Le segment électrique (115PL en 2022) se concentre sur le transport de déchets et de personnes, tandis que le gaz et les biocarburants demeurent la principale énergie alternative pour le transport de marchandises (2500 véhicules).

• Dans ce contexte, l'activité de vente évolue vers la commercialisation d'offres globales de services (formation conducteur, maintenance prédictive, conseil à la transition énergétique) et l'après-vente reste fortement liée aux réseaux constructeurs en raison de technologies électroniques spécifiques

• **L'emploi est traditionnellement stable** dans ce secteur (meilleur taux de CDI de la branche, 95,6%) et progresse depuis 2015 (+8%), mais il est vieillissant (15,6% de salariés de +55ans) et pose des **problèmes de renouvellement et de recrutement** liés à un manque d'attractivité auprès des jeunes.

• Le recours à l'alternance est traditionnellement important dans le secteur et représente 65% des effectifs en formation. La filière présente les **meilleurs taux d'emploi de la branche** : 75 % des apprentis et 48 % des lycéens sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation. **Trois nouvelles qualifications** liées aux pneumatiques et aux dispositifs embarqués réglementés sur VUI ont été créées au sein du RNQSA.

• Secteur principalement composé de TPE (97% d'entreprises de -11 salariés ; 58% sans salarié)

• **Marché très réactif à la conjoncture économique**, aux contraintes réglementaires (normes antipollution, ZFE, évolution des permis, projet de contrôle technique) et au renouvellement des modèles.

• Maintien des immatriculations motocycles et des dépenses d'entretien-réparation, accessoires et équipements, avec le développement de l'usage des deux/trois roues en zone urbaine. Les ventes de scooters électriques progressent particulièrement et pèsent pour 12% du marché.

• **L'emploi progresse sans discontinuer depuis 2014** (+19%). En réaction, **l'apprentissage a fortement progressé** (+50% depuis 2017), au point de représenter la moitié des effectifs en formation (contre un tiers en 2020).

• Un des secteurs les plus jeunes de la branche (37,6ans d'âge moyen)

• Les détaillants spécialisés dans le cycle sont multimarques et indépendants. Ils distribuent 21% des vélos neufs mais concentrent 58% du chiffre d'affaires total du secteur car ils vendent des produits de haute technicité.

• 2,6 millions de cycles neufs vendus en 2022 dont 738 500 Vélos à Assistance Electrique (VAE). **Ce marché se développe fortement sous l'effet de politiques publiques visant à développer l'usage du vélo** : Plan Vélo dans le cadre de la Loi d'Orientation des mobilités, aides à l'acquisition, Filière économique du vélo...

• **Diversification des usages** (vélo mobilité, loisirs, sportif, etc.), des clientèles (entreprises, collectivités, etc.), des technologies (électrique, hydraulique, matériaux ultralégers) **et des acteurs** (centres auto, loueurs, etc.).

• **Polyvalence des activités** (près de la moitié des mécaniciens cycles font aussi de la vente de cycles)

• **Les effectifs en formation progressent** (+32% en 2022). Les CQP CTC et MC sont des titres à finalité professionnelle **accessibles par l'apprentissage**. Le domaine au sein du RNQSA inclue désormais des qualifications allant de niveau ouvrier à cadre.

• La remise en état des véhicules (généralement des retours de LOA, LLD ou LCD) **peut s'exercer de façon artisanale** en concession ou **sur un mode industriel**, dans des usines de reconditionnement appartenant par ex à des GDSA, des négociants ou des constructeurs

• Selon où elle s'exerce, l'activité recouvre le diagnostic et la réparation mécanique et/ou de carrosserie, le nettoyage et la préparation esthétique du véhicule, son contrôle et sa remise en catalogue

• **Activité très dépendante du marché VO** (dynamique porteuse jusqu'en 2022, puis raréfaction de l'offre VO, en réaction à la pénurie de VN et la prolongation des offres de LOA) et du développement de la vente VO par les professionnels

• Le métier de préparateur rénovateur se caractérise par des **contraintes** (bruit, répétitivité). Il s'agit généralement de postes en contrats courts (fort turn-over) mais ouverts à des **profils peu qualifiés et sans expérience**.

• La carrosserie peut s'exercer en activité secondaire dans les ateliers des réparateurs agréés ou des MRA, ou principale, dans les carrosseries indépendantes qui couvrent 44% du volume d'activité du marché de la réparation-collision

• **Marché orienté à la baisse depuis 20 ans (lié à la diminution de la sinistralité)**, dont près de 80% des opérations sont prises en charge par les assurances (conventions d'agrément) : les entreprises diversifient leur activité en proposant des prestations « hors carrosserie » (entretien mécanique, vente VO, etc.) ou de carrosserie rapide hors assurance. **L'activité du secteur évolue sous l'effet de l'électrification du parc** (analyse du risque électrique et habilitations) et du **développement des aides à la conduite** (calibrage)

• Après une longue période de contraction des embauches et de l'effort de formation jusqu'en 2015, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à une problématique de renouvellement de main d'œuvre (baisse et vieillissement de l'emploi). **L'intensité d'embauche, notamment sur les profils expérimentés de carrossiers, explique les tensions sur le recrutement et les difficultés qui en découlent**.

• Dans ce contexte, **les effectifs en formation initiale progressent** (près de 15 000 jeunes en en 2022) principalement les alternants (+69% depuis 2014) qui présentent des **taux d'insertion croissants** (67% sont en emploi 6 mois après la sortie de formation). **Le CQP Carrossier-peintre**, formation technique la plus élevée du domaine, est devenu un titre à finalité professionnelle en 2022, qui le rend **accessible à l'apprentissage**. Les diplômés de la filière (CAP et Bac pro) ont été rénovés afin de s'adapter aux évolutions du secteur.

• **Une profession réglementée** (agréments fourrière, autoroute) qui s'exerce sous conditions (astreintes, permis PL)

• **Le marché de l'assistance a été fortement impacté par la pandémie mais a retrouvé sa dynamique** (+29% de dossiers entre 2012 et 2022), soutenue par le vieillissement du parc automobile (plus de pannes). Le véhicule électrique, plus souvent dépanné, nécessite une mise en sécurité spécifique et l'habilitation B2XL dépannage-remorquage.

• Un métier qui fait appel à **plusieurs domaines de compétences** : techniques (connaissances mécaniques), sociales (gestion du stress et mise en sécurité), administratives (dossier d'assistance et solutions de mobilité pour la clientèle)

• **Difficultés de recrutement** liées aux spécificités du poste.

• **Activité réglementée** : la directive 2014/45/UE a donné lieu à une réorganisation des critères de contrôle, une évolution de la posture et des compétences du contrôleur (jugement d'un niveau de dangerosité présent et futur) et une exigence de compétences de niveau Bac pour l'accès aux formations qualifiantes de contrôleur. Directive en cours de la réforme (adaptation au parc, aux ADAS, accès aux données des véhicules).

• **Constante progression du nombre de centres** depuis la création du CT (+13% entre 2011 et 2021)

• **Le secteur crée des emplois** de façon régulière depuis 2013 (+12,5%)

• L'âge moyen y est plus avancé que dans l'ensemble de la branche (42ans contre 39,8ans) car cette profession s'exerçait jusqu'ici généralement en deuxième partie de carrière.

• **Secteur le moins féminisé de la branche** (14,4% des salariés sont des femmes, contre 22,8% en moyenne pour l'ensemble de la branche).



**COMMERCE DÉTAIL
CARBURANT**
4730Z

3 043 Entreprises

16 161 Salariés

• Sur 11151 stations, 5844 appartiennent à la branche. Celles-ci peuvent exister sous 5 statuts différents, selon leur lien avec le pétrolier. Malgré leur diminution structurelle, elles sont numériquement majoritaires (52%) par rapport à la grande distribution qui détient la majorité des parts de marché. En réaction, **les modèles économiques se restructurent** (modèle low cost type Total Access, diversification des activités, extension des modèles de corner, etc.).

• **Du fait de la fermeture et de l'automatisation des stations, l'emploi est en baisse** (-22% entre 2008 et 2018) mais cette baisse ralentit depuis 2013. En 2020, avec la pandémie, le volume d'emplois salariés a baissé de 5% par rapport à l'année précédente, puis est resté stable sur 2021 et 2022

• Durant la pandémie, l'emploi a été maintenu grâce à la mobilisation de l'activité partielle (77% des établissements y ont eu recours) mais certains recrutements de contrats courts qui étaient réalisés pour répondre aux pics d'activité saisonniers n'ont en revanche pas eu lieu. **L'emploi se caractérise toutefois par un taux important de CDD et de temps partiel** (89,7% de taux de CDI, un des plus bas de la branche).

• Les salariés de ce secteur sont principalement des employés réalisant des activités commerciales et de mise en rayon. L'activité évolue avec **l'électrification du parc** (conseil aux utilisateurs), **qui interroge fortement l'avenir du modèle économique des stations** (baisse de fréquentation liée à la recharge à domicile)

• **Secteur le plus féminisé** de la branche (48,7% contre 22,7% dans la branche).

AUTOFOCUS N°71



**COMMERCE DÉTAIL
D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE**
4532Z

8 294 Entreprises

28 324 Salariés

• Les entreprises de ce code NAF (4532Z) ont pour activité principale le commerce de détail d'équipements automobiles. Il existe dans cette catégorie plusieurs types d'entreprises dont les principaux sont les centre-auto (Norauto, Feu Vert), les pneumaticiens et les distributeurs de pièces en ligne (ex : Mister Auto, Allo Pneu).

• **Les centre-auto** disposent d'une boutique en libre-service et d'un atelier (plus de la moitié des emplois). Ils reposent sur un modèle économique emprunté à la grande distribution (prix bas, sans rendez-vous, rationalisation de l'activité). Ils emploient 11 salariés en moyenne.

• **Les entreprises spécialisées dans le pneu** (ex : Euromaster, Best Drive) se développent et professionnalisent leurs prestations de service (gestion de flottes). Ils emploient 6 salariés en moyenne. Des compétences particulières sont attendues dans le secteur du VI.

• L'entretien courant est la principale activité des centres auto (révision, vidange). A l'avenir, **ce modèle économique est susceptible d'évoluer avec le déploiement du VE** (moins de fluides, davantage d'usure des pneus, etc.). En réaction, les centres auto diversifient leurs prestations autour de la mobilité (cycles et trottinettes)

• Secteur jeune (37,7 ans contre 39,8 ans d'âge moyen) ; **des difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés** sont évoquées par les entreprises (plages horaires étendues, cadences soutenues, etc.). Politiques RH et de formation importantes du fait de la taille des entreprises (la moitié des salariés est employée par des entreprises de +100 salariés)

• Création d'une filiale spécifique aux Services Multimarchés de l'Après-Vente Auto au sein du RNQSA et **actualisation des qualifications spécifiques aux monteurs pneumatiques VI**.

AUTOFOCUS N°72 et N°82



ÉCOLES DE CONDUITE
8553Z - 8559B

12 613 Entreprises

26 883 Salariés

• **Une activité réglementée**, en évolution : depuis 2014, réforme du permis (diminution du coût et du délai de passage de l'examen) et libéralisation de l'accès à la profession (ouverture d'une agence facilitée, apparition de plateformes recourant à des enseignants indépendants), nouveaux modes d'accès à la profession (Titre ECSR pour être moniteur, CQP RUESRC pour ouvrir une agence et TFP FMESR (ex-BAFM), pour former les moniteurs)

• Diversification des activités (éco-conduite, sensibilisation à la sécurité routière)

• Majorité de TPE (97%). Le nombre d'entreprises progresse (+38% depuis 2009). Toutefois, en 2021, 72% des créations d'entreprise étaient réalisées sous le statut d'auto-entrepreneur.

• Depuis 2016, sous l'effet des évolutions du secteur, **l'emploi salarié baisse mais rebondit en 2021**, porté par un rattrapage d'activité suite aux restrictions sanitaires. Ce contexte a entraîné des difficultés de recrutement.

• Un des deux secteurs les plus féminisés de la branche (46%)

• **3/4 des emplois concernent le métier d'enseignant de la conduite**, qui exige l'obtention d'un permis de + de 3 ans. La part des salariés de +55 ans y est donc élevée (17,5% contre 14,5% branche) car l'entrée dans le métier ne peut se faire avant l'âge 21ans minimum.

• **Le domaine « École de conduite » a été enrichi d'une fiche de qualification « auxiliaire de gestion des écoles de conduite ».**

AUTOFOCUS N°65



**LOCATION
COURTE DURÉE**
7711A - 7739Z

6 400 Entreprises

12 596 Salariés

• Activité de mise à disposition d'un véhicule inférieure à 30 jours (3 jours en moyenne) à destination, principalement, de particuliers. Elle s'exerce donc en face-à-face clientèle et connaît des effets saisonniers (turn-over important, doublement ponctuel d'effectifs durant les périodes touristiques).

• Les agences de location peuvent être des succursales détenues en propre par la marque (gares, aéroports) ou des franchises (principalement des TPE). Les grandes enseignes du secteur (Avis, Hertz, Europcar) emploient à elles seules un tiers des salariés.

• **Marché fortement impacté en 2020 par la pandémie** (fermeture d'agences, notamment en aéroport et en gare, flexibilité, adaptation des plannings), puis par la « crise VN » (problèmes d'approvisionnement en véhicules, ralentissement du renouvellement des flottes) et **l'électrification du parc** (équipement en bornes, durée de recharge des véhicules, conseil aux usagers, obligation de renouveler 70% des flottes avec des véhicules à faible émission d'ici 2030)

• En conséquence, **l'emploi a chuté de 10% en 2020** par rapport à 2019 notamment du fait du non-recours à certains contrats courts. La tendance était à la reprise en 2021 et 2022, sans pour autant atteindre le niveau de 2019.

AUTOFOCUS N°62



**LOCATION
LONGUE DURÉE**
7711B

564 Entreprises

4 405 Salariés

• Activité d'achat, de financement, de mise à disposition de VL/VUL (3 ans en moyenne) et de gestion de flottes à destination d'entreprises et d'administrations.

• **Secteur composé de grandes entreprises** (filiales de banques et captives constructeurs) : plus de 80% des salariés travaillent dans une entreprise de +100 salariés

• **Activité en forte progression** (progression du parc de 6% par an en moyenne depuis 2003; plus d'un quart des immatriculations de VP neufs en 2022)

• L'électrification du parc en LLD s'opère un peu plus rapidement que le reste du parc (obligation de renouveler les flottes avec 70% de véhicules à faible émission d'ici 2030)

• Les principaux acteurs du secteur accompagnent leurs contrats de **services complémentaires** (assistance, assurance, forfait entretien, pneumatiques, etc.) et développement des **solutions de mobilités partagées** (étendues aux deux roues)

• **Emploi stable, qualifié** (50,8% de cadres, plus de la moitié des salariés diplômés d'un BTS+) et **féminisé** (45,5%).

AUTOFOCUS N°62



**DÉMOLITION
/RECYCLAGE**
4677Z - 4532Z

766 Entreprises
dont 379 spécialisées

3 119 salariés
(en entreprises spécialisées)

• L'activité de démontage-recyclage auto est réglementée et s'exerce dans des centres VHU (Véhicules Hors d'Usage) agréés. **Près de la moitié sont dans la branche, et sont spécialisés sur la valorisation des pièces de réemploi**

• Plus d'un million de VHU sont collectés chaque année par les centres : ce volume varie en fonction des dispositifs de prime à la casse et provient pour moitié des particuliers

• Secteur impacté par la réglementation VHU (mise à jour par la loi AGECE 2020) qui s'applique désormais à **tous les véhicules** (auto, camionnettes, cyclomoteurs à 2 et 3 roues, quadricycles et voitures) et qui impose la contractualisation des centres VHU avec les constructeurs ou leurs éco-organismes à partir de 2024 (principe de Responsabilité Élargie du Producteur). L'électrification lente mais progressive du parc VHU génère **de nouvelles activités (fin de vie des batteries, valorisation des composants électroniques)**.

• **Forte part d'ouvriers non qualifiés** (5 fois plus que dans la branche) et **faible part de jeunes** (alternants ou salariés de -25 ans) en raison de l'absence de certifications de l'Éducation Nationale et/ou accessibles en apprentissage.

AUTOFOCUS N°59



**PARCS
DE STATIONNEMENT**
5221Z

482 Entreprises

4 710 Salariés

• Le stationnement, en voirie ou en parking, peut être géré en régie par les collectivités locales ou délégué à des opérateurs externes, c'est-à-dire à des entreprises de la branche (filiales de grands groupes internationaux spécialisés dans la construction et l'investissement).

• **Secteur fortement impacté par la pandémie** (télétravail, baisse du tourisme, etc.). La levée des restrictions a entraîné un retour progressif des clients, sans toutefois retrouver le niveau d'avant crise. En conséquence, **l'emploi a baissé de 13% sur l'année 2020 et se stabilise depuis autour de 4700 salariés** (au 2/3 dans des entreprises de +300 salariés)

• Dans les parkings, accélération de la **dématérialisation** (places disponibles, sécurisation, moyens de paiement, etc.) et **diversification de l'offre de services** (intermodalité, location de véhicule, IRVE, conciergerie, stockage, colis), en réaction aux confinements et à l'évolution de l'usage de la voiture individuelle en zone urbaine.

• Le **développement des bornes de recharge électrique** en parc souterrain entraîne le besoin renforcé de sécurité et de maintenance de ces installations.

• En raison du **faible recours à l'apprentissage** (1,3% d'alternants contre 8% branche), l'âge moyen est le plus avancé de la branche (43,2 ans).

AUTOFOCUS N°76



STATIONS DE LAVAGE
8129B

10 000 centres
de lavage

ND

• Activité pratiquée dans les stations-service, et par des centres spécialisés sous enseigne (réseau Eléphant Bleu, station Superjet, etc.) où l'emploi est faible et concerne surtout la gestion technique du site (prélèvement de l'encaissement, gestion des niveaux des produits, etc.).

Il semblerait que les activités soient plus diversifiées (ex : lavage manuel, sans eau, à la vapeur) et donc les emplois plus nombreux dans les enseignes de type "écologique", tunnel, etc.

• **Évolution des équipements** (portique automatique, haute pression, réduction des temps de lavage, dématérialisation du paiement, prétraitement des effluents, etc.) et **des offres de services** (écologiques, à domicile, unités mobiles pour l'entretien de flottes (B2B), etc.)

• Activité fluctuant selon les variations saisonnières/météorologiques.

• **Activité en progression** (Près d'un automobiliste sur deux lave sa voiture chez un professionnel).

ND